

Virtualisation : libérez-vous de l'informatique

France/29 March 2010/PRMinds / **Au cœur de la révolution numérique, la mise en place de réseaux à très haut débit encourage les entreprises à se réorganiser. On peut travailler sans contrainte géographique et le système d'information peut être déporté sur d'autres sites plus sécurisés. La continuité de service devient alors la préoccupation majeure de l'entreprise. Comment très haut débit et virtualisation impactent les entreprises ?**

Les évolutions numériques apportent de la valeur à l'entreprise, mais s'avèrent parfois complexes à mettre en œuvre. Il est donc fondamental de proposer une approche simple et adaptée aux entreprises grâce à des solutions innovantes de virtualisation. Externalisation sans investissement et qualité de service sont les points majeurs pour les projets de virtualisation. L'objectif étant de libérer les entreprises de l'informatique ! Avec des solutions professionnelles, les entreprises peuvent alors se concentrer sur leur activité tout en bénéficiant des avancées technologiques.

La virtualisation consiste à séparer l'infrastructure informatique des applications. L'infrastructure est une ressource : elle doit être sécurisée, maintenue et bénéficier d'une certaine disponibilité. L'externaliser consiste à l'héberger dans des centres sécurisés appelés « datacenters », l'accès se faisant par des connexions haut-débit ou très haut-débit. L'enjeu de cette infrastructure est d'assurer le fonctionnement des applications critiques en toutes circonstances.

La virtualisation permet cette haute-disponibilité : rapidité (notamment pour les temps d'accès) et sécurité réseau et logicielle en sont les fondements.

Quelques exemples de services Entreprise virtualisés

- E-mails : la haute-disponibilité est désormais primordiale pour la messagerie, l'hébergement externalisé des serveurs de messagerie est d'ailleurs très courant
- Agenda des collaborateurs : un accès centralisé et partagé pour un travail d'équipe quelque soit l'organisation de l'entreprise
- Documents : la conservation des documents sur le long terme est primordiale et souvent obligatoire. On parle de stockage de documents
- Données des postes de travail : avec une sauvegarde périodique externalisée, il est possible de restaurer les données de travail facilement en cas de perte ou de panne
- Postes de travail : le travail direct sur des terminaux est possible en utilisant des postes « clients légers ». L'ensemble des données et des applicatifs sont virtualisés
- Systèmes : c'est le cœur de la haute-disponibilité des applicatifs métiers ; leur externalisation améliore leur sécurité physique et électrique

Les atouts professionnels de la virtualisation

En externalisant leur infrastructure réseau, les entreprises se libèrent donc de contraintes matérielles et gagnent en efficacité :

- Aucun investissement matériel
- Pas d'installation sur les postes de travail
- Optimisation des besoins en bande passante pour les connexions
- Gestion multi-site de l'entreprise facilitée
- Délégation de l'administration logicielle et de la maintenance

La virtualisation est donc une source d'avantages majeurs pour l'entreprise. En conjuguant optimisation des performances, réponse à des problématiques métiers et rationalisation des coûts de fonctionnement, elle se positionne au centre de nombreux projets informatiques et réseaux. La généralisation du haut débit contribuera d'ailleurs largement à favoriser la diffusion de la virtualisation au sein des entreprises.

A propos de CELESTE

CELESTE est fournisseur de solutions haut débit et haute disponibilité pour les entreprises partout en France. CELESTE propose des services d'accès à Internet, de VPN, de téléphonie sur IP et d'hébergement, reposant sur des connexions garanties et sécurisées en fibre optique ou SDSL.

Innovation et service : plus de 1000 entreprises ont choisi CELESTE.

Plus d'information sur : www.celeste.fr – Tel : 01 70 17 60 20